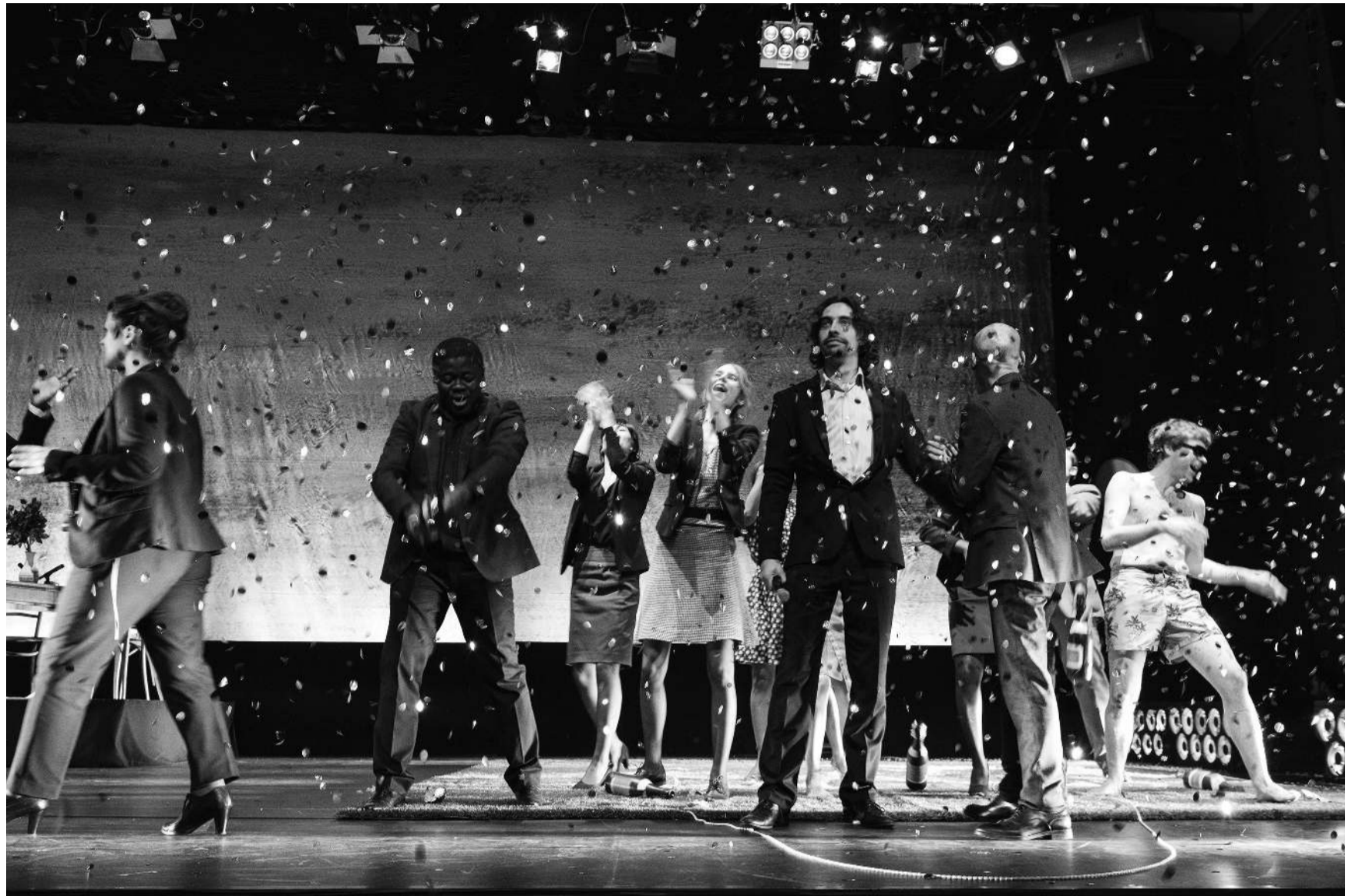


SCÈNE, MEYRIN (GE)

Le théâtre zoome sur la politique migratoire

Ils seront nombreux sur scène pour incarner migrants, passeurs, médecins, fonctionnaires, assistantes sociales, forces de l'ordre, militaires... Le Nimis Groupe et son théâtre documentaire zooment sur la politique migratoire européenne dans *Ceux que j'ai rencontrés ne m'ont peut-être pas vu*. A Calais, Lampedusa ou dans des centres de migrants, la troupe belge a rencontré celles et ceux qui ont vécu l'exil. Certains d'entre eux, formés lors de leurs ateliers, se retrouveront samedi sur le plateau du Théâtre Forum Meyrin dans cette pièce qui s'annonce spectaculaire et riche en émotions. **CDT/ALICE PIEMME**

Sa 4 mars, Théâtre Forum Meyrin, Meyrin (GE), rés. 022 989 34 34, www.forum-meyrin.ch



AGORA

Pourquoi démocratiser la culture ?

Enjeu ► Université populaire nomade de la culture, La Marmite (lamarmite.org) invite Michèle Hurlimann, Gaby Chappuis et Nicole Reimann, le 6 mars prochain à Genève, à partager leurs expériences de médiatrices culturelles et sociales.

CAMILLE DUBOIS*

Nicole Reimann est historienne de l'art spécialisée dans le domaine de l'art et du handicap et curatrice d'expositions d'art singulier. En qualité d'animatrice à la Fondation Cap Loisirs et d'initiatrice du lieu culturel l'espace 34, elle développe des collaborations avec de nombreuses institutions culturelles à Genève et à l'étranger.

Elle sera donc, pour l'occasion, accompagnée de médiatrices, Gaby Chappuis, médiatrice culturelle au MUDAC (musée de design et d'arts appliqués contemporains), et Michèle Hurlimann, comédienne – impliquées dans des actions réalisées en collaboration avec le Musée d'ethnographie et avec le Jardin botanique de Genève.

La Fondation Cap Loisirs accueille et accompagne des personnes avec une déficience mentale (enfants et adultes) dans différents types d'activités, de séjours et de projets qu'elle organise tout au long de l'année, dans le cadre du temps libre, des congés, des weekends et des vacances. Sous l'intitulé Cap Loisirs – MEG/Jardin botanique. Appréhender la différence, les quatre intervenantes interrogeront le sens qu'il y a pour une telle Fondation à s'associer à des institutions culturelles. S'agit-il de «mettre un pied dans la porte»? De manifester que tout espace public se doit d'être inclusif? Que chacun – même différent – a un droit égal à y avoir accès?

Nous chercherons par ailleurs à savoir si de telles collaborations ambitionnent avant tout de permettre aux expériences culturelles imaginées par des lieux sociaux d'obtenir davantage de reconnaissance et, en cas de réponse affirmative, quel est l'enjeu de celle-ci (symbolique? financier?).

Nous interrogerons aussi les potentiels des participants aux activités de Cap Loisirs

que l'ethnographie et la botanique sont susceptibles de révéler. Quel est la nature du dialogue entre tel objet muséal ou tel arbre et les usagers de la Fondation? Comment s'y prendre pour que ceux-ci ne soient pas réduits à un simple rôle de récepteurs d'informations?

Intitulée «veillée», la soirée du 6 mars prend une place déterminante dans la vie de l'association La Marmite. Le motif des veillées symbolise, à nos esprits, une réception culturelle, collective et chaleureuse. A cette enseigne sont prévues trois rencontres annuelles contribuant à éclairer la portée mais aussi les obscurités des trois adjectifs qui qualifient La Marmite – projet d'action culturelle, artistique et citoyenne (cf. www.lamarmite.org). A chaque adjectif, sa soirée!

Après une introduction sous la forme d'un récit d'expérience (d'environ une demi-heure), l'assemblée est invitée à rebondir en s'appropriant le sujet du soir. Les acteurs de La Marmite (participants de ses parcours culturels, médiateurs, relais associatifs, artistes, associés et permanents) apporteront au pot commun leurs propres constats, leurs convictions, leurs expériences enthousiasmantes ou plus difficiles.

Tout un chacun est bien entendu invité à réagir aussi en fonction de sa propre expertise et de ses idées.

Au terme de la veillée, pour remercier l'engagement des présents, une agape valorisant les victuailles d'artisans de la région sera offerte.

Par-delà l'amélioration collective du projet de La Marmite, l'enjeu de ces veillées est de servir à d'autres citoyens ou d'autres associations engagés dans le combat culturel et social et de contribuer, plus largement, à la vitalité démocratique.

Michèle Hurlimann, Gaby Chappuis et Nicole Reimann sur le thème Cap Loisirs – MEG/Jardin botanique. Appréhender la différence, lundi 6 mars, 20h-21h30 à la Haute école de travail social (salle A 006), rue Prévost-Martin 28 à Genève (bâtiment A, salle 006). Entrée libre dans la limite des places disponibles.

* Responsable de la communication de La Marmite, lamarmite.org

(RE)PENSER L'ÉCONOMIE

Zoom sur le commerce de détail



BERNARD CLERC*

Chaque fois qu'il est question d'élargir les heures d'ouverture des magasins, les représentants patronaux de la branche du commerce de détail nous affirment que cela permettra de créer des emplois et de faire face à la concurrence de la France voisine. Bien entendu ce type de proposition se pare de la défense du petit commerce. Il est donc intéressant d'analyser l'évolution de cette branche au cours des trente dernières années qui ont vu les heures d'ouverture s'élargir.

A Genève, le nombre d'entreprises tous secteurs économiques confondus a progressé entre 1985 et 2014 de plus de 88% et le nombre d'emplois de près de 27%. En revanche, et sur cette période, le nombre de commerces de détail a diminué d'environ 12% et les emplois qui leur sont liés d'un peu plus de 10%. Une première remarque s'impose: ni le nombre d'entreprises ni le nombre d'emplois n'ont suivi l'évolution de l'économie genevoise. Ce résultat peut être mis, en partie du moins, sur la concurrence exercée dans le commerce de détail par les magasins de France voisine en raison du différentiel de pouvoir d'achat résultant de la force du franc. Sur ce point, il faut cependant remarquer qu'en 1985, le pouvoir d'achat du franc suisse au regard du franc français était bien plus élevé qu'aujourd'hui avec l'euro. Ce facteur n'apparaît dès lors pas essentiel dans cette évolution.

Pour tenter de trouver une explication, il est nécessaire d'analyser les changements intervenus au sein même de la branche. Si nous examinons l'évolution des emplois et des établissements selon la taille de ces derniers, nous observons des modifications intéressantes. Tout d'abord, les tout petits commerces de quatre emplois et moins constituent toujours près de trois quarts des établissements (74,5% en 1985 et 77,7% en 2014). Ceux-ci regroupent cependant moins de 30% des emplois (25% en 1985 et 29% en 2014). A l'autre extrémité, les commerces de plus de 250 emplois ne représentaient que 0,3% des établissements en 1985 mais près de 20% des emplois. En 2014, les deux entreprises de cette catégorie ne

constituent plus que 0,06% des magasins et 5,4% des emplois alors qu'en 1985 dix commerces rassemblaient près de 20% des emplois.

Ces données montrent qu'il s'est produit une concentration très importante des grands commerces de détail accompagnée d'une baisse significative des emplois dans ces établissements. Pour l'ensemble de la branche, nous constatons une diminution de la moyenne des emplois: si en 1985 on comptait une moyenne de 6 emplois par commerce, en 2014 ce n'était plus que 4,9 emplois.

Résumons-nous. En trente ans, le commerce de détail genevois a vu le nombre d'entreprises et d'emplois diminuer contrairement à l'ensemble de l'économie genevoise. Cette baisse ne peut être imputée à la seule concurrence française résultant du franc fort puisque ce phénomène est présent depuis très longtemps. La concentration des grands commerces ne semble pas s'être effectuée au détriment des petits commerces mais au sein des entreprises de même catégorie puisque la part relative des petits commerces et de leurs emplois a progressé. En revanche, comme nous ne disposons pas des données relatives au chiffre d'affaires du commerce de détail selon leur taille, nous ne pouvons pas savoir si nous avons assisté pendant ces trente ans à des transferts de part de marché entre grands et petits commerces. Dernier élément: la nature des petits commerces s'est modifiée pendant cette période. Certains types de commerce ont diminué, voire disparu, alors que d'autres ont émergé. On constate par exemple la baisse du nombre de boucheries et la forte augmentation des épiceries de dépannage ou encore des magasins liés à l'informatique ou aux télécommunications en relation avec la mise à disposition de nouveaux produits. On le voit, les heures d'ouverture des magasins ne semblent pas jouer de rôle dans l'évolution du commerce de détail. Bien au contraire, la grande majorité du commerce de détail, constituée de petits magasins avec peu d'emplois, aurait de la peine à assurer des heures d'ouverture encore prolongées.

* Membre de SolidaritéS, ancien député.

¹ Les données à la base de cet article proviennent de l'Office cantonal de la statistique.